

**Intervention de Nathalie Kosciusko-Morizet
ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et de la Mer
devant les cadres de l'administration centrale**

jeudi 2 décembre 2010

La Défense

[...] J'ai voulu venir le plus vite possible en tenant compte de la phase de mise en place du cabinet pour vous saluer et parler de la suite. C'était important pour moi de venir avant le déplacement à Cancùn.

Les premiers jours de la mise en place ont été consacrés à la discussion des décrets d'attribution et donc je pense que vous êtes sensibles vous aussi au bon motif de ce retard qui a été pris pour venir vous voir, puisque les décrets d'attribution sont importants pour la cohérence de notre action, la transversalité des missions qui sont portées par cette administration et finalement pour sa visibilité et sa projection dans l'avenir.

Vous le savez mieux que quiconque, le ministère a connu depuis 2007 des transformations assez radicales et parfois un peu douloureuses, comme toute transformation. Chacun des échelons a été modifié dans le sens d'une fusion, d'une consolidation, d'une réorganisation ... Il y a eu un peu de tout, qu'il s'agisse de l'administration centrale ou de l'administration territoriale. Je m'en souviens en 2007, nombreux étaient ceux qui ne croyaient pas à ce mécano ministériel, qui voyaient là une sorte de gadget sans avenir, une réponse hâtive à une injonction qui aurait été celle de Nicolas Hulot dans son pacte écologique, ou tout simplement la résurgence d'un serpent de mer ancien, (parce que je me souviens en 2002 on en avait déjà parlé), et finalement d'un rêve, un rêve de politique à chaque élection, de vouloir réunir différentes administrations sous des cohérences variées et un rêve sans avenir. Et bien, ce « gadget éphémère », il marche et il marche grâce à vous et vous le faites marcher.

Mon itinéraire gouvernemental m'a donné la chance de participer au début de cette transformation, en 2007 et 2008. Et je dois dire que, revenant après deux ans dans d'autres missions, je prends la pleine mesure de la transformation qui s'est faite entre temps et du chemin qui a été parcouru ; et ce chemin, c'est vous qui l'avez parcouru et je veux vous dire mon admiration, parce que je sais, pour l'avoir vécu un peu de l'intérieur, appartenant moi-même à l'un des corps d'État qui animent ce ministère, combien ces transformations sont difficiles.

Aujourd'hui, je crois que nous sommes pleinement opérationnels, et j'en veux pour preuve par exemple l'avancement des textes d'application du Grenelle, et Dieu sait que ce n'est pas un sujet simple même si là non plus tout n'est pas fini. Aujourd'hui, le rôle du ministère en matière de développement durable est reconnu et il est même reconnu au-delà du périmètre ministériel. Je voudrais simplement me faire l'écho ici d'une réflexion que me faisait l'une des conseillères nouvellement arrivée au cabinet, venant d'une autre administration, pour tout dire d'un autre cabinet ministériel d'une administration qui dépendait de Bercy ; cette conseillère me disait (elle ne connaissait pas du tout, ce n'était pas son champ) ; elle me disait, ce qui est formidable c'est l'enthousiasme, c'est qu'on a l'impression qu'on est sur des sujets d'avenir avec des équipes d'avenir, avec des administrations qui se sentent porteuses d'avenir et ce n'est pas le cas partout. Moi ça m'a fait très plaisir, ça a sonné comme un signal extrêmement positif à mon oreille, un signal d'espérance, vous le comprenez bien, sans agressivité aucune à l'égard de quiconque et d'aucune administration.

En fait ce ministère est devenu celui de la vie quotidienne. Il a toujours eu une aspiration notamment, dans la part environnement de cette composante, à être le ministère de la vie, il reste le ministère de la vie à maints titres : la vie et la vie quotidienne des Français sur le terrain du logement, sur le terrain du transport et bien sur le terrain de l'environnement.

Notre mission, c'est la mise en œuvre du Grenelle Environnement et ses applications concrètes. J'ai eu l'occasion de le dire, et je vais sans doute le répéter dans les semaines qui viennent, je voudrais que le Grenelle soit synonyme d'actions concrètes et que nous retrouvions l'élan et la conviction du départ, non pas que nous l'ayons vraiment perdu, mais pour moi le Grenelle ce sont deux choses : à la fois une vision, un projet de transformation positive de la société et de l'économie et une série d'actions très concrètes qui viennent incarner cette vision, au plus proche de chacun de nos concitoyens.

La vision, le projet de transformation, il était très présent à l'automne 2007 dans les groupes du Grenelle de l'environnement et il s'est incarné assez vite dans les différentes actions très concrètes : je pense au bonus malus dès le mois de décembre 2007, je pense à la clause de sauvegarde sur les OGM en janvier 2008, je pense au rejet par le Président de la République, personnellement, du projet de mine d'or sur la montagne de Kaw en Guyane au mois février 2008, je pense aussi à la réforme de la réglementation thermique et aux initiatives prises très rapidement sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments au premier semestre 2008.

Les Français, très vite, ont pu accrocher au mot Grenelle des actions très concrètes et puis la crise est passée par là avec cet effet de balancier qu'elle a toujours sur ce genre de mobilisation, même si le balancier est venu moins loin cette fois-ci, et puis la période de flottement qu'on a connue à l'occasion de la taxe carbone est passée par là aussi. La marque Grenelle n'a pas perdu de sa force, notre engagement, nos convictions, n'en ont pas été affadis mais je crois qu'aujourd'hui est venu le moment de les réaffirmer et de réinstaller le Grenelle sur ce double pilier : cette vision, ce projet de transformation positive et en même temps cette série d'actions concrètes.

Je voudrais qu'à l'issue de ces dix-huit mois, les Français associent le mot Grenelle aux mots espérance, compétitivité, avenir, emploi et même temps qu'ils puissent, quand on leur tend un micro dans la rue en leur disant pour vous le Grenelle c'est quoi ? sortir tout de suite une série de trois actions très concrètes qui les ont concernés d'une manière ou d'une autre, qui les concernent, qui les font vibrer dans leur quotidien, dans leur vie professionnelle ou personnelle. Et pour tout cela je compte bien sur les services déconcentrés et sur la centrale, à la fois sur ceux qui élaborent les textes et qui êtes le soutien indispensable de l'action locale des services.

Alors, je sais que certains ont pu s'inquiéter des conséquences du dernier remaniement ministériel en se demandant ce qui changerait et je comprends parfaitement les inquiétudes, puisque je le disais tout à l'heure, moi-même j'ai été très attentive dans les premiers jours à ce qui s'incarnait, ce qui s'illustrait dans les décrets d'attribution. Pour moi c'était important aussi, au nom, non seulement de la cohérence de la politique menée, mais de la stabilité. Le projet qui est celui de 2007 d'un grand ministère transversal qui a les moyens, tous les moyens de ses politiques et qui n'est pas perpétuellement empêtré dans les querelles de frontières, ce projet là, il devait perdurer. Et je me suis battue dans cet esprit. Et je crois que le résultat est bon puisqu'aujourd'hui, le périmètre du ministère est celui qu'il était à deux exceptions près, que je ne masque pas et d'ailleurs qui pourrait les masquer, l'industrie énergétique, les industries du secteur de l'énergie mais je précise bien les industries du secteur de l'énergie, oui le mécano industriel entre Areva et EDF ne se fera pas à Roquelaure (s'est-il jamais fait à Roquelaure ?) ; les industries du secteur de l'énergie dépendent aujourd'hui de Bercy.

Mais pour autant le climat est dans l'article 1 du décret d'attribution et vous savez à quel point il est important dans les compétences générales, les énergies renouvelables notamment en matière tarifaire y figurent.

La mer, contrairement à ce qui a pu être écrit ici ou là, c'est vrai qu'elle a disparu du titre et ça c'est peut-être un peu dommage, mais la mer y est exactement dans la même condition qu'auparavant, exactement, au mot près.

Le ministère en fait a perdu les entreprises du secteur de l'énergie et la sécurité routière. Vous savez que cela correspondait à un engagement, une vision du Président de la République et très certainement aussi des Français, qui ont toujours pensé que c'était les gendarmes qui s'occupaient de sécurité routière, en dépit ou pas de la réalité, c'est comme cela qu'ils voyaient les choses, et ils n'ont jamais vraiment compris de voir le ministre de l'écologie du développement durable, des transports et du logement s'exprimer sur les chiffres de la sécurité routière, là aussi en dépit des décrets.

La diversité des missions pour moi est un gage de compétence et d'expertise dont vous devez rester les garants ; je me suis battue sur le périmètre, c'était bien normal, mais c'est à vous maintenant de relayer ceci et de prendre la suite avec la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. L'année, les dix-huit mois qui viennent vont être ceux de la maturité, à maints titres, ceux du Grenelle de l'environnement. Non pas qu'il ne se soit rien fait jusque là et vous êtes les premiers à le savoir, il s'est fait beaucoup mais tout simplement parce qu'il y a un cycle dans la prise de décision, il y a un certain nombre de décisions qui arrivent à maturité dans les dix-huit mois qui viennent, des décisions qui sont strictement liées au Grenelle, des décisions aussi qui sont liées à la mise en œuvre des investissements d'avenir : c'est autour de 10 milliards d'euros des investissements d'avenir, qui sont fléchés vers les activités du ministère et ceci c'est l'année 2011 qui doit voir son éclosion, son illustration. Il nous appartient de les mettre en œuvre avec des mesures simples, des mesures lisibles.

Je préfère moins de mesures mais des choses très visibles, très compréhensibles, tant je crois que la compréhension de ce que nous faisons sera pour une grande part dans cet objectif, dans cet idéal de transformation de la société. Et je prends pour exemple le projet que nous avons de simplification du droit de l'urbanisme, mais c'est un exemple que je pourrais incarner aussi dans les textes d'application du Grenelle, la simplification non pas au sens où on lèverait des contraintes, ou on serait « plus coulant », mais la simplification parce que la complexité n'est pas forcément gage de qualité. La simplification sera l'un de nos axes, de nos engagements pour l'année 2011.

Un mot sur la compétitivité, parce que je voudrais que le mot Grenelle soit associé à la compétitivité. Tout à l'heure avaient lieu autour du Premier ministre des arbitrages sur la filière photovoltaïque et j'ai défendu, d'une manière qui a un surpris certains mais je vais

m'en expliquer, des arbitrages un peu forts sur cette question et la suspension d'un certain nombre de projets. Je pense que c'est important pour la crédibilité du Grenelle de l'Environnement - et avec la crédibilité du Grenelle de l'environnement il y a, je le redis, toute une espérance pour nos concitoyens aujourd'hui, dans cette période de crise économique, dans cette période qui pour certains est une période de grande angoisse - ; l'idée d'une transformation positive de l'économie par le Grenelle de l'environnement reste un des derniers projets positifs et je redis ce que disait cette conseillère tout à l'heure, même à l'intérieur de l'administration, c'est cette administration qui est aussi porteuse d'une forme de vision d'avenir. Pour que le mot Grenelle sonne encore positivement, avec le mot Grenelle doivent aller les mots lisibilité, compétitivité et emploi.

Le développement de la filière photovoltaïque se faisait d'une manière qui permettait d'atteindre des objectifs du Grenelle de l'environnement en termes de volume mais pas forcément en terme de qualité environnementale, compte-tenu du cycle de vie, de transport, d'installation, de flux d'énergie et de matières considérables que traversent les matériels qui sont aujourd'hui mis en œuvre ; les objectifs volumétriques en matière de photovoltaïque ne sont pas forcément congruents avec les objectifs environnementaux aujourd'hui et moins encore avec les objectifs en terme d'emploi et je pense que le jour où les Français se seraient rendus compte qu'au nom du Grenelle de l'Environnement on a fait subventionner lourdement à travers la CSPE et donc sur leurs factures à eux, des installations de panneaux photovoltaïques importés de Chine, sans nous en émouvoir, ils nous en auraient voulu.

Et donc il y a évidemment des développements qui vont se poursuivre notamment les développements chez les particuliers et il est de la première importance que ça puisse se poursuivre dans de bonnes conditions mais il y a aussi un certain nombre d'ajustements qui auront lieu pour que le Grenelle de l'environnement soit bien lisible et visiblement synonyme d'emplois. On compte aujourd'hui 1,5 million d'emplois dans la croissance verte et nous savons que le potentiel est là et je voudrais là aussi que l'année 2011 soit l'année de la transformation de l'essai, si vous me permettez une métaphore rugbystique, ma connaissance en matière de rugby s'arrête d'ailleurs à cette métaphore, donc ne m'en demandez pas plus.

Vous avez compris, je crois que cette mission est enthousiasmante, je crois que la période dans laquelle nous entrons n'est pas, contrairement à ce qu'on voulu en faire croire ou en dire les uns ou les autres, une période de ralentissement, une période de grand doute, je pense que c'est une période de maturité du Grenelle, c'est une période, je le disais, de transformation de l'essai, c'est une période d'illustration de ce que c'est l'expérience du

Grenelle de l'environnement dans des projets très concrets, c'est une période presque d'incarnation du Grenelle, il faut que chacun de nos concitoyens sente cette transformation, au plus proche de lui.

C'est une tâche immense, c'est une tâche estimable et en fait elle vous revient et je serai à vos côtés pour vous aider à la mener.

Merci à tous.

seul le prononcé fait foi